

Séance ordinaire du 15 octobre 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien, tenue à 20 h, le 15 octobre 2019, en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Daniel Monette

Madame	Christiane Beaudry, conseillère district 6
Messieurs	Michel Charron, conseiller au district 5
	Jean-Pierre Cholette, conseiller au district 2
	Pierre Deschênes, conseiller au district 4
	Éric Deslongchamps, conseiller au district 1
	Michel Dubé, conseiller au district 3

Monsieur Mario Morin, directeur général, est également présent devant 14 personnes.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20 h, les membres du conseil municipal prennent place à la table des délibérations et monsieur Daniel Monette ouvre la séance après constatation du quorum.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

293-10-2019

Sur proposition de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption - procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2019
4. Adoption - procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 octobre 2019
5. Dépôt de la correspondance du mois de septembre 2019
6. Dépôt du rapport mensuel d'activités du directeur général
7. Première période de questions
8. **ADMINISTRATION**
 - 8.1 Dépôt du rapport des dépenses et paiements autorisés pour la période du 22 août au 18 septembre 2019
 - 8.2 Approbation de la liste des comptes à payer au 9 octobre 2019 et autorisation de paiement
 - 8.3 Proclamation de Saint-Damien municipalité alliée contre la violence conjugale

Séance ordinaire du 15 octobre 2019

8.4 Participation aux rencontres du comité local de développement social de la Matawinie et du dialogue – Autorisation de dépenses

8.5 Mandat à la firme Bélanger Sauvé, Avocats

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Dépôt du rapport mensuel du Service de protection incendie pour le mois de septembre 2019

9.2 Embauche d'un pompier volontaire

9.3 Demande d'aide financière pour la formation de pompiers

10. TRAVAUX PUBLICS

10.1 Dépôt du rapport mensuel du Service des travaux publics pour le mois de septembre 2019

10.2 Ajustement salarial de monsieur Jonathan Cusson

11. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

11.1 Dépôt du rapport mensuel du Service de l'hygiène du milieu (volet eau potable) pour le mois de septembre 2019

11.2 Dépôt du rapport mensuel du Service de l'hygiène du milieu (volet eaux usées) pour le mois de septembre 2019

12. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

12.1 Dépôt du rapport mensuel du Service de l'urbanisme pour le mois de septembre 2019

13. LOISIRS ET CULTURE

13.1 Dépôt du rapport mensuel du Service des loisirs pour le mois de septembre 2019

13.2 Dépôt du rapport mensuel du Service de la bibliothèque pour le mois de septembre 2019

14. Divers et affaires nouvelles

15. Suivi

16. Période de questions

17. Clôture de la séance

3. ADOPTION - PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2019

294-10-2019

Sur proposition de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2019 soit adopté tel que présenté.

Séance ordinaire du 15 octobre 2019

4. ADOPTION - PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2019

295-10-2019

Sur proposition de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 octobre 2019 soit adopté tel que présenté.

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2019

296-10-2019

Sur proposition de monsieur Pierre Deschênes, il est unanimement résolu :

Que ce conseil accepte le dépôt de la correspondance du mois de septembre 2019, identifiée par le bordereau numéro C-09-2019, à être classée et conservée en conformité avec les dispositions du calendrier de conservation des archives municipales.

6. DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITÉS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général, monsieur Mario Morin, dépose son rapport mensuel d'activités.

7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Un maximum de 30 minutes est alloué pour la période de questions. Le maire invite les personnes présentes qui le souhaitent à se lever, se nommer et à poser leur question au président de la séance sans sous-entendu ou insinuation concernant la bonne foi et l'honnêteté des élus ou fonctionnaires.

Aucune question portant sur des affaires personnelles ne sera acceptée et le décorum doit être maintenu en tout temps.

ADMINISTRATION

8.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES ET PAIEMENTS AUTORISÉS POUR LA PÉRIODE DU 22 AOÛT AU 18 SEPTEMBRE 2019

297-10-2019

Sur proposition de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu :

Séance ordinaire du 15 octobre 2019

Que le conseil approuve la liste des chèques émis, déboursés directs, au montant de 180 540,74 \$ et des salaires nets payés, au montant de 39 009,48 \$ au cours du mois de septembre 2019.

8.2 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER AU 9 OCTOBRE 2019 ET AUTORISATION DE PAIEMENT

298-10-2019

Sur proposition de monsieur Michel Dubé, il est unanimement résolu :

Que le conseil approuve la liste déposée des comptes à payer aux fournisseurs, datée du 9 octobre 2019, totalisant un montant de 423 019,05 \$ et en autorise le paiement.

8.3 PROCLAMATION DE SAINT-DAMIEN MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

299-10-2019

Attendu que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu qu' il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions auront lieu à travers le Québec;

Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de

Séance ordinaire du 15 octobre 2019

ses maisons membres pour sensibiliser les citoyens contre la violence conjugale,

Sur proposition de monsieur Eric Deslongchamps, il est unanimement résolu :

- De proclamer Saint-Damien municipalité alliée contre la violence conjugale.

8.4 PARTICIPATION AUX RENCONTRES DU COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MATAWINIE ET DU DIALOGUE – AUTORISATION DE DÉPENSES

300-10-2019

Sur proposition de monsieur Pierre Deschênes, il est unanimement résolu :

Que monsieur Éric Deslongchamps soit délégué représentant du conseil municipal afin de participer aux rencontres à intervenir du comité local de développement social de la Matawinie et du dialogue;

Que les frais de déplacement et de représentation soient remboursés, sur présentation de pièces justificatives, en conformité avec le règlement numéro 693 et ses amendements.

8.5 MANDAT À LA FIRME BÉLANGER SAUVÉ, AVOCATS

301-10-2019

Sur proposition de monsieur Pierre Deschênes, il est unanimement résolu :

QU' un mandat soit confié à la firme Bélanger Sauvé, Avocats, afin de défendre les intérêts de la municipalité dans la cause l'opposant à Hugues Prud'homme.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE PROTECTION INCENDIE POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019

302-10-2019

Sur proposition de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

- D'accepter le dépôt du rapport mensuel du Service de protection incendie pour le mois de septembre 2019.

Séance ordinaire du 15 octobre 2019

9.2 EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE

303-10-2019

Sur proposition de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu :

Que suivant une recommandation du directeur du service incendie de Saint-Damien, ce conseil procède à l'embauche de monsieur Tyson Corbeil en tant que pompier volontaire de la Municipalité de Saint-Damien à compter de ce jour;

Que la période de probation de monsieur Tyson Corbeil soit établie à six (6) mois à compter de la date d'embauche ci-haut établie.

9.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DE POMPIERS

304-10-2019

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Séance ordinaire du 15 octobre 2019

Attendu que la municipalité de Saint-Damien désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Saint-Damien prévoit la formation de six (6) pompiers pour le programme Pompier I, d'un (1) pompier pour le programme Matières dangereuses Opérations (MDO) et de trois (3) pompiers pour le programme Officier non urbain (ONU) au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Matawinie en conformité avec l'article 6 du Programme.

Sur proposition de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

- De présenter une demande d'aide financière pour la formation de ses pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Matawinie.

TRAVAUX PUBLICS

10.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019

305-10-2019

Sur proposition de monsieur Pierre Deschênes, il est unanimement résolu :

- D'accepter le dépôt du rapport mensuel du Service des travaux publics pour le mois de septembre 2019.

10.2 AJUSTEMENT SALARIAL DE MONSIEUR JONATHAN CUSSON

306-10-2019

Attendu que ce conseil reconnaît l'importance des formations dispensées à monsieur Jonathan Cusson en regard de la gestion du Service de l'hygiène du milieu pour l'eau potable et les eaux usées;

Attendu que ce conseil entend bonifier la rémunération de monsieur Jonathan Cusson pour chacune des

Séance ordinaire du 15 octobre 2019

formations reçues et complétées, comme il avait été entendu,

En conséquence, sur proposition de monsieur Michel Dubé, il est unanimement résolu :

- De procéder à un ajustement salarial de monsieur Jonathan Cusson selon ce qui suit :
 - Augmentation salariale de 1,50 \$/heure, rétroactivement au 1er novembre 2018, pour la formation sur l'eau potable;
 - Augmentation salariale de 1,50 \$/heure, rétroactivement au 1er mai 2019, pour la formation sur les eaux usées.

HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

11.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE L'HYGIÈNE DU MILIEU (VOLET EAU POTABLE) POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019

307-10-2019

Sur proposition de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu :

- D'accepter le dépôt du rapport mensuel du Service de l'hygiène du milieu (volet eau potable) pour le mois de septembre 2019.

11.2 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE L'HYGIÈNE DU MILIEU (VOLET EAUX USÉES) POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019

308-10-2019

Sur proposition de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu :

- D'accepter le dépôt du rapport mensuel du Service de l'hygiène du milieu (volet eaux usées) pour le mois de septembre 2019.

Séance ordinaire du 15 octobre 2019

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

12.1 DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DE L'URBANISME POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019

309-10-2019

Sur proposition de monsieur Pierre Deschênes, il est unanimement résolu :

- D'accepter le dépôt du rapport du Service de l'urbanisme pour le mois de septembre 2019.

LOISIRS ET CULTURE

13.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES LOISIRS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019

310-10-2019

Sur proposition de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

- D'accepter le rapport mensuel du Service des loisirs pour le mois de septembre 2019.

13.2 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019

311-10-2019

Sur proposition de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu :

- D'accepter le rapport mensuel du Service de la bibliothèque pour le mois de septembre 2019.

14. DIVERS ET AFFAIRES NOUVELLES

15. SUIVI

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes qui le souhaitent à se lever, se nommer et à poser leur question au président de la séance sans sous-entendu ou insinuation concernant la bonne foi et l'honnêteté des élus ou fonctionnaires.

Aucune question portant sur des affaires personnelles ne sera acceptée et le décorum doit être maintenu en tout temps.

Séance ordinaire du 15 octobre 2019

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

312-10-2019

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de monsieur Michel Dubé, il est unanimement résolu :

- De lever la séance à 20 h 55.

Daniel Monette
Maire

Mario Morin
Directeur général